

*Présentation de projets de loi***PÉTITIONS****DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS**

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler que les pétitions présentées par des députés le jeudi 24 mai 1984 sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

M. le Président: La Chambre permet-elle au ministre de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS**M. WENMAN—LES PROCÈS METTANT DES ENFANTS EN CAUSE**

M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition au nom de citoyens de ma circonscription, Fraser Valley-Ouest. La pétition a pour objet de déplorer le nombre de retards dans les procès (mettant) des enfants en cause.

Parce que les enfants victimes de conflits sont traumatisés et que ce traumatisme pourrait être aggravé par des procédures judiciaires interminables, les pétitionnaires veulent demander au gouvernement fédéral de prendre les dispositions nécessaires afin que les procédures au criminel commencent moins de six mois après avoir été intentées et durent au plus six mois.

* * *

LA LOI SUR LES PÉNITENCIERS ET LA LOI SUR LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE DE DÉTENUS**MESURE MODIFICATIVE**

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada) demande à présenter le projet de loi C-35, tendant à modifier la loi sur les pénitenciers et la loi sur la libération conditionnelle de détenus et à apporter des modifications corrélatives à d'autres lois.

M. le Président: La Chambre permet-elle au ministre de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

* * *

LA LOI SUR L'INTÉRÊT**MESURE MODIFICATIVE**

L'honorable Yvon Pinard (au nom du ministre d'État (Finances)) demande à présenter le projet de loi C-36, tendant à modifier la loi sur l'intérêt.

* * *

[Français]

LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION**MESURE MODIFICATIVE**

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics) demande à présenter le projet de loi C-37 intitulé Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: n^{os} 610, 631 et 720.

[Texte]

L'ACDI—L'AIDE AUX PAYS D'AFRIQUE

Question n^o 610—**M. Stewart:**

1. L'Agence canadienne de développement international a-t-elle accordé de l'aide bilatérale à chacun des pays anglophones et francophones de l'Afrique et, dans l'affirmative et dans chaque cas, a) quel pourcentage, b) combien de pays ont reçu cette aide?

2. L'Agence est-elle responsable des marchés de fourniture de biens et services aux pays en voie de développement sous forme d'aide liée et, dans l'affirmative, quel pourcentage de ces marchés a été accordé à chaque province?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. a) et b) Oui. Du 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1983, l'Agence canadienne de développement international a accordé de l'aide bilatérale à 82 p. 100 des pays anglophones et 89 p. 100 des pays francophones de l'Afrique, lesquels pourcentages incluent 23 pays anglophones et 28 pays francophones.